

VIII EME SEMAINE NATIONALE  
DE L'ENFANCE  
18 AU 23 DECEMBRE 1995

PROGRAMME  
DE LA JOURNEE DU 21 DECEMBRE 1995  
ORGANISEE PAR LES CELLULES FEMME ET  
FAMILLE

- 09 H Mise en place des officiels et invités
- 09 H 30 Vernissage de l'exposition par Madame le Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille au Centre Socio-culturel de Derklé
- 10 H Allocution de bienvenue et de présentation
- 10 H 10 Projection de films sur les objectifs intermédiaires
- 10 H 30 - 12 H 30 Panel sur le thème : « Ecole des Parents pour l'Education des Enfants »
- Panelistes
- Serigne Mor MBAYE, Psychologue clinicien
  - Mme SENGHOR, Inspectrice du Travail en retraite
  - El Hadji Moustapha GUEYE, Islamologue
  - Abbé FAYE, Religieux
- Modérateur Madame Oulimata DIA, Consultante
- Présidence : Monsieur Mamadou NDOYE, Ministre délégué chargé de l'Education de base et des Langues Nationales.

## FEMME ET MEDIATS

La problématique Femme et médias a été identifiée comme faisant partie des domaines prioritaires lors de la rencontre de Toronto, de Dakar 94 ainsi que de la conférence de Béijing

Ces différentes rencontres ont mis en exergue le décalage entre l'image réelle des femmes et leur image acquise ( fondée sur beaucoup de stéréotypes sexistes relayés par les médias à travers la publicité ( l'éternel féminin, le théâtre, le folklore...)

Ces images négatives voire dégradantes contrastent fort bien avec la faible présence des femmes dans les médias surtout au niveau des instances de décision ce qui se traduit par leur manque d'influence sur les programmes encore trop centrés sur la représentation des femmes dans leur rôle traditionnel, de mère, d'épouse, gardienne des valeurs au détriment de leur contribution dans l'économie, la politique, dans leur capacité à trouver des stratégies de survie etc...

Ce constat est valable aussi bien pour les entreprises publiques et privées de presse.

Toutefois, il commence à apparaître dans les médias des prémisses favorables à une meilleure promotion des femmes.

Cinq ans après quel bilan?

Il faut noter que la volonté de s'adresser aux femmes ( même si le contenu de certaines productions est souvent discutable) a toujours existé au Sénégal depuis les Indépendances avec des émissions comme entre Nous (début 70, Jeegen gni Dekeulolen...)

### Expériences réussies

*Forces (2)*

Cette tendance sera renforcée par l'émergence de titres, de stations privées et communautaires, de chroniques avec l'avènement des chaînes Fm ( 5 quotidiens, 8 stations..)

Par la multiplication des productions en direction des femmes

Un accès plus grand des femmes à la parole( talk show)

*Forces* Une plus grande intervention des femmes ( productrices, animatrices, journalistes) ce qui augmente la masse critique de femmes dans les organes

*Forces* Un plus grand professionnalisme et une plus grande crédibilité des femmes des médias ( meilleur positionnement ( les femmes investissent de plus en plus la politique, le sport, les créneaux religieux

*Forces* Amélioration de l'image de la femme travaillant dans les médias

*Expériences réussies (1)*

Malgré un contexte souvent difficile( manque de moyens, de volonté politique..) des femmes ont réussi à perenniser des espaces d'expression pour les autres femmes( pastef, jeggen thiwarva, safari ambiance. Dossier femmes au Soleil..)

Spécifiquement, suite à une formation sur Genre et Médias ( APAC UNIFEM) un module sur le genre est désormais intégré dans les formations de journaliste à l'ISSIC

## FEMME ET MEDIATS

La problématique Femme et médias a été identifiée comme faisant partie des domaines prioritaires lors de la rencontre de Toronto, de Dakar 94 ainsi que de la conférence de Béijing

Ces différentes rencontres ont mis en exergue le décalage entre l'image réelle des femmes et leur image acquise ( fondée sur beaucoup de stéréotypes sexistes relayés par les médias à travers la publicité ( l'éternel féminin, le théâtre, le folklore...)

Ces images négatives voire dégradantes contrastent fort bien avec la faible présence des femmes dans les médias surtout au niveau des instances de décision ce qui se traduit par leur manque d'influence sur les programmes encore trop centrés sur la représentation des femmes dans leur rôle traditionnel, de mère, d'épouse, gardienne des valeurs au détriment de leur contribution dans l'économie, la politique, dans leur capacité à trouver des stratégies de survie etc...

Ce constat est valable aussi bien pour les entreprises publiques et privées de presse.

Toutefois, il commence à apparaître dans les médias des prémisses favorables à une meilleure promotion des femmes.

Cinq ans après quel bilan?

Il faut noter que la volonté de s'adresser aux femmes ( même si le contenu de certaines productions est souvent discutable) a toujours existé au Sénégal depuis les Indépendances avec des émissions comme entre Nous (début 70, Jeegen gni Dekeulolen...)

### Expériences réussies

*Forces (2)*

Cette tendance sera renforcée par l'émergence de titres, de stations privées et communautaires, de chroniques avec l'avènement des chaînes Fm ( 5 quotidiens, 8 stations...)

Par la multiplication des productions en direction des femmes

Un accès plus grand des femmes à la parole ( talk show)

*FACS* Une plus grande intervention des femmes ( productrices, animatrices, journalistes) ce qui augmente la masse critique de femmes dans les organes

*FACS* Un plus grand professionnalisme et une plus grande crédibilité des femmes des médias ( meilleur positionnement ( les femmes investissent de plus en plus la politique, le sport, les créneaux religieux

*FACS* Amélioration de l'image de la femme travaillant dans les médias

*Expériences réussies (1)*

Malgré un contexte souvent difficile ( manque de moyens, de volonté politique..) des femmes ont réussi à perenniser des espaces d'expression pour les autres femmes ( pastef, jeggen thiwarva, safari ambiance. Dossier femmes au Soleil..)

Spécifiquement, suite à une formation sur Genre et MédIats ( APAC UNIFEM) un module sur le genre est désormais intégré dans la formations de journaliste à l'ISSIC

Plus récemment, la nomination d'une femme comme rédactrice en chef au JP de la RTS et une autre comme directrice d'un chaîne Fm sont autant de facteurs favorables à la diffusion d'une image plus équilibrée sur les femmes( avec des réserves cependant l'engagement n'étant pas automatique

La création prochaine d'une radio communautaire pour une autre information et un meilleur ciblage des attentes et besoins constitue des expériences à appuyer.

### **Par ailleurs, des actions convergentes**

Bonne synergie entre leurs médias, les organisations, les organisme et le ministère sur les questions relatives aux violences, à l'intégrité physique des femmes (Fatou Dieng, Marème Ndiaye) et aux droits des femmes.

Globalement, dans les médias on note un effort à appréhender de façon plus objective et plus positive les questions de la citoyenneté , de la santé reproductive ...

### **Expériences les moins réussies (3)**

L'innovation et l'expression d'une forte personnalité ne sont pas encouragées surtout lorsqu'elles émanent d'une femme dans les médias.

### **Les contraintes (4)**

Absence de volonté politique de promouvoir les femmes à travers les médias (créneaux vacants, émissions irrégulières, manque d'encadrement des productrices et de formation sur le genre, prééminence de l'information politique qui se vend mieux que l'information sur les femmes , contraintes financières des entreprises privées

Les décideurs dans les médias ne sont pas aux faits des questions de femmes

## **PLAN D'ACTION**

En direction des femmes des médias

- Renforcer leurs capacités à négocier de sorte à faire passer leurs projets dans un milieu où ce sont les hommes qui décident et définissent les orientations;
- Généraliser la formation en genre dans les écoles de Communication,
- Aider les femmes des médias à se positionner pour investir les instances de décision comme la direction des programmes;

\* -Favoriser l'accès à l'information sur les femmes par la création d'un centre de documentation par le ministère

\* Le ministère devrait créer un observatoire femmes et médias pour lutter contre les propos et images dégradants

Encourager et soutenir la création de radio pour les femmes pour un meilleur ciblage de leurs préoccupations et attentes,

## PLAN D'ACTION PETITE FILLE

Objectifs	stratégies	Activités	Responsables	Période
1- Eradiquer les discriminations sexistes	Renforcement du cadre juridique	- Sensibilisation, Information et éducation des décideurs sur la CDE	MFASSN, ONG, Association de jeunes et de femmes	2000 - 2002
2- Eliminer les violences faites aux petites filles	Lutte contre les mutilations génitales féminines et les abus sexuels	- Vulgarisation des nouvelles lois (excision, pédophilie, viol, proxénétisme, inceste, etc)  - Exécution du Plan d'Action National contre les Mutilations Génitales Féminines	MFASSN, MJustice, ONG, OIG	2000 - 2002
3- Eliminer l'exploitation économique et sociale de la petite fille	Lutte contre le travail des petites filles	- Sensibilisation et vulgarisation des droits de l'enfant  - Education des parents, de la cellule familiale	MFASSN, MEN, MJ, MT, ONG, GPF, Parlement MFASSN, MEN, MT, ONG	2000 - 2003
4- Maintenir la petite fille dans le système éducatif	Renforcement du dispositif éducatif	- Renforcement des garderies communautaires  - Formation du personnel adéquat  - Encouragement de l'initiative privée	MFASSN, MEN, ONG, GPF MEN MFASSN, MEN, OCB	2000 - 2003
5- Eradiquer les disparités entre régions	Rééquilibrage des dispositifs au niveau des régions	- Création de garderies communautaires au niveau des régions défavorisées	MFASSN, MEN, ONG, GPF, OIG, Ass	2000 - 2002

6- Eradiquer la malnutrition chez la petite fille	Lutte contre les tabous alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information, sensibilisation sur la nutrition</li> <li>- Création de conditions d'accès aux produits vivriers</li> <li>- Développement de la technologie appropriée pour la transformation des céréales locales et des produits halieutiques</li> <li>- Promotion de la culture de produits vivriers</li> </ul>	<p>MSanté, MFASSN, GPF, ONG  Commissariat à l'aide alimentaire, MEFP</p>	2000 - 2002  2000 - 2002
7- Promouvoir les droits de l'enfant et de la petite fille	Renforcement du cadre juridique  Mobilisation sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgarisation des instruments juridiques existants</li> <li>- Organisation de journées de sensibilisation</li> </ul>	<p>MFASSN, MEN, MJeunesse, ONG, Ass, GPF, Parlement  MFASSN, MEN, MJeunesse, ONG</p>	2000 - 2002  2000 - 2003

<b>8- Créer les conditions favorables à l'épanouissement de la petite fille</b>	Allègement des travaux des femmes Développement de programme de nutrition et de sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation pour l'éducation de la petite fille</li> <li>- Allocation de moyens additionnels aux familles des petites filles</li> <li>- Renforcement des équipements d'allègement des travaux de la femme</li> <li>- Développement d'action locale de solidarité pour la prise en charge de la scolarisation de la petite fille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MFASSN</li> <li>- MEBLN</li> <li>- Partenaires</li> <li>- ONG</li> <li>- GPF</li> <li>- Associations de femmes</li> </ul>	2000 - 2001
---	---	---	--	-------------

## **SANTE DES FEMMES ET DES PETITES FIOLES Y COMPRIS LA SANTE DE LA REPRODUCTION**

Les problèmes de population ont toujours préoccupé le gouvernement du Sénégal.

Cet intérêt particulier est allé grandissant pour se traduire, en avril 1988 par une Déclaration de Politique de Population (D.P.P).

Cette politique de population a été suivie en 1989 d'une Déclaration de politique de santé.

Devant les problèmes aigus auxquels sont confrontés les femmes et les petites filles notamment la mortalité maternelle et infantile élevée ; et suite aux recommandations des Conférences du Caire et de Beijing le MFASSN a élaboré un Plan d'Action de la Femme (PANAF 1997/2001) avec des objectifs intéressant tous les aspects de la vie de la femme et de la petite fille, la mise en œuvre devant obéir aux stratégies prospectives de Nairobi (1985).

### **Expériences réussies**

Parmi les actions les plus significatives on peut citer :

- Dans le domaine de la lutte contre l'excision nous avons assisté à une vaste campagne de mobilisation de la société civile, du gouvernement des parlementaires, des médias, des communicateurs traditionnels, des jeunes, des ONG, et des partenaires au développement ; mobilisation qui a mené au vote par l'Assemblée Nationale de texte de lois aggravant les peines dans le domaine des violences faites aux femmes et aux petites filles (loi portant interdiction des Mutilations génitales féminines (loi 9905 du 29.01.99, article 299 bis du Code Pénal) ;
- Dans le domaine de la santé de la reproduction/santé sexuelle/planification familiale la volonté politique et l'engagement soutenu du gouvernement des parlementaires et de la société civile se sont encore manifestés par l'élaboration du projet de loi sur la santé de la reproduction et la création du service National de la santé de la reproduction ;
- Dans le domaine de la santé de la reproduction des jeunes, la mise en place des centres conseils pour adolescents/adolescentes a permis d'améliorer l'information, la sensibilisation et l'accessibilité des services de santé aux jeunes ;

- Dans le domaine de la Nutrition l'expérience réussie du projet de Nutrition Communautaire, érigé en Programme et étendu à d'autres régions, est un gage certain de succès dans la lutte contre la malnutrition des enfants ;
- Le Programme Elargi de Vaccination (PEV) a aussi largement contribué à l'amélioration de la santé des femmes, des filles (notamment la lutte contre le tétanos) et des enfants (éradication des 7 maladies cibles) ;
- Le programme pour l'éradication de la poliomyélite (OMS) dans le cadre de la lutte contre les maladies handicapantes.

## Contraintes

Malgré les avancées significatives enregistrées dans le domaine de la santé de la femme et de la petite fille des difficultés persistent. Elles sont relatives à :

- la persistance des pesanteurs socio-culturelles constitue un obstacle à la santé de la mère et de l'enfant

En effet concernant l'excision, malgré le vote de la loi certaines populations continuent cette pratique néfaste.

- L'insuffisance des moyens matériels des structures décentralisées du Ministère de la Famille de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MFASSN) les empêche de mener à bien les activités d'information et de sensibilisation,
- L'Insuffisance de coordination à tous les échelons et la non comptabilisation des données des ONG,
- L'Absence des données désagrégées qui ne permet pas une évaluation discriminatoire des résultats,
- L'inaccessibilité géographique et culturelle de certains points de prestations combinée à l'insuffisance de structures.
- La non disponibilité de données récentes sur la mortalité maternelle. Le taux estimé reste élevée malgré les efforts immenses déployés.

## Forces

- La décentralisation du système de santé constitue certainement un atout majeur pour l'atteinte des objectifs ; en effet les structures locales vont pouvoir de plus en plus contribuer à la gestion et au fonctionnement des structures de santé de leurs localités,
- Le nombre élevé des GPF (6816 groupements avec 1 050 000 membres) et leur forte capacité de mobilisation.



**2.-Contribuer à une meilleure prise en charge de la santé reproductive des adolescents/adolescentes**

-Une meilleure accessibilité des structures de santé aux adolescents adolescentes

-Supervision des activités de sensibilisation et celles des relais

-Prévention primaire des grossesses non désirées

-Sensibilisation des personnels de santé

--Sensibilisation des adolescents/adolescentes pour qu'ils fréquentent les structures de santé.

-redynamisation et augmentation des centres conseils pour adolescents.  
-Redynamisation et augmentation des inspections médicales des écoles.

-Instruction civique

-Education à la vie familiale des filles à la maison ; en milieu scolaire selon le programme du Ministère de l'Education de Base relatif à l'orientation conseil ; et en milieu extra-scolaire.

				<p><b>2.-Contribuer à une meilleure prise en charge de la santé reproductive des adolescents/adolescentes</b></p>
			<p>-Une meilleure accessibilité des structures de santé aux adolescents adolescentes</p>	
			<p>-Supervision des activités de sensibilisation et celles des relais</p>	
			<p>-Prévention primaire des grossesses non désirées</p>	

## FEMME ART CULTURE

Depuis l'accésion du Sénégal à l'indépendance nos décideurs ont fait de la politique culturelle le Socle de la stratégie du développement du pays. La femme sénégalaise est bien et bien au centre de la vie culturelle de notre pays et y joue un rôle prépondérant, malgré les obstacles liés à son statut.

Les expériences les mieux réunies :

- création d'une section communicatrices traditionnelles dans toutes les régions,
  - femmes dans le <sup>stylisme</sup> modélisme (Oumy Sy, Colé Ardo SOW)
  - femmes chefs d'orchestre, auteurs (Coumba Gawlo SECK)
  - Emergence dans l'art plastique (Femin Art).
  - ~~XXX~~ Femmes ds le théâtre populaire.
- Expériences non réussies

- Femmes et littératures
- Femmes art dramatique (Quel rôle ?)
- Femme et cinéma.

*C'est plutôt la plébe qui prend le devant -*

Les Contraintes

- Manque de formation
- Manque d'encadrement
- Non accès au crédit
- Valeurs culturelles dépassées (appartenance à telle ou telle famille)

Forces : Il y a un engouement général par rapport à tout ce qui touche à la femme.

Mutilations sociales actuelles ont des conséquences culturelles profondes. Rôle assigné à telle ou telle personne selon l'âge où le sexe est dépassé.

Femme actrice et conceptrice culturelle.

Recul des obstacles culturels/castes/métier,

Formation non académique à l'école nationale des Arts.

### Recommandations

Prévoir les conditions d'accès au Fonds d'Aide .aux artistes établir le système de Quotat (25% aux femmes)

- Soutenir et promouvoir les artistes émergentes
- Articuler le PSIC (Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles) et faire une discrimination positive.
- Mise en réseau des femmes artistes.
- Disponibilité de l'information (informer le grand public sur tous les projets culturels ex: Fonds d'aide aux artistes - PSIC
- Capacité de montage de projets et de maîtrise des sources de financement.
- Accès des femmes du Milieu Cul aux portes de prises de décisions -

## PROPOSITION DE CANEVAS DE PLAN D'ACTION

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/Acteur(tri)ce	Période
Possibilité d'accès au crédit	Sensibilisation Information	Technique de montage de projet <i>du genre</i>	MFASSN/MEFP/ONG/Mint.Cult/AutreBailleurs de Fonds	2000-2001
Commercialisation des produits culturels	Ouvrir les marchés africains et internationaux	Création de foires Recherche de contact <i>de jeunes entrepreneurs</i>	Ministère du Commerce/MFASSN/MEFP /Min.Cult/Autres Bailleurs de fonds	2000-2001
Augmentation du nombre de Femmes écrivains <i>de vie orales</i>	Sensibilisation Incitation	Techniques de montage de crédit. <i>Faire du genre</i>	MFASSN/MEFP/ONG/Mint.Cult.Autres Bailleurs de Fonds <i>à travers des partenariats</i>	2000-2001
Renforcement des capacités des femmes artistes	Sensibilisation/Information	Formation Encadrement <i>ambulatoire</i> Alphabétisation fonctionnelle	CMDCEBLN/MFASSN/Mint.Cult.ONG/Bailleurs de fonds	2000-2001
Accès des femmes aux postes de prise de décisions	Mesures de promotion Incitation	Formation continue Formation en leadership Formation en management	Mint.cult.MFASSN/ONG/Bailleurs de Fonds.	2000-2001

# ACTIONS POUR LA PETITE FILLE

## I. INTRODUCTION

- la problématique femme dans le processus de développement ne peut être posée de façon adéquate que s'il intègre la prise en charge de la question de la petite fille qui est la femme de demain. C'est pourquoi ce thème traverse tous les domaines d'intervention.

## II. EXPERIENCES REUSSIES

### **a) Droits fondamentaux**

- Vu la loi 9905 du 29/01/99 sur la pédophilie, l'excision, le Viol, l'inceste, et le harcèlement sexuel,
- Ratification de la Convention de l'OIT sur l'âge minimum au travail pour les enfants,
- Code de Travail 1997, fixant l'âge du travail des enfants à 15 ans.
- Mise en œuvre du plan d'action de l'enfant.

### **b) Education**

- Implantation de garderies communautaires,
- Encadrement éducatif et sanitaire des enfants de 2-7 ans,
- L'amélioration du taux de scolarisation des filles, renforcement de l'expertise locale (formation des auxiliaires de garderie),
- Stimulation de la demande et de l'offre en matière d'éducation
- Instauration d'un gala annuel de l'Enfance.
- Module et curricula du préscolaire

### **c) Santé**

Stratégies de Vaccination en grande échelle (PEV) Programme Elargi de Vaccination

Lutte contre la poliomyélite

- la Campagne de Nivaquinisation.

### **d) Médiats et Culture**

- Campagne sur la SCOFI

- Campagne sur l'excision
- Installation de radio guneyi

#### **e) Mécanismes**

- Mise en œuvre de stratégie de mobilisation sociale pour la SCOFI

### **III. LES EXPERIENCES LES MOINS REUSSIES**

#### **a) Droits fondamentaux**

- Stratégie d'information d'Education et de Communication sur les droits de la Petite fille,
- Lutter contre l'exploitation économique, la prostitution des mineurs, la pédophilie,
- Interdiction formelle du travail des enfants et de la mendicité des petites filles.

#### **b) Education**

L'éducation parentale en vue d'un changement de comportement au niveau de l'éducation

- ◆ le maintien des filles dans le système éducatif et l'amélioration de leur performance,
- ◆ l'éradication des disparités entre régions dans la prise en charge de la population scolarisable de 3 à 6 ans.

#### **c) Santé**

Programme National de Nutrition Communautaire

- Non application de la loi sur l'excision.

#### **d) Médiats**

L'image des petites filles dans les Arts et la Culture (discours d'adulte dans la bouche des enfants)

#### **e) Mécanismes**

Non systématisation d'une politique globale et /ou spécifique de protection et de suivi de la petite fille.

## **Les Contraintes**

Persistance des pesanteurs socioculturels.

Résistance du personnel médical au changement de mentalité.

## **IV. RECOMMANDATIONS**

- Démultiplication de structures d'accueil
- Elaboration d'un Code de l'enfance
- Création d'émission (dégagez un espace pour parler des petites filles comme de futures citoyennes avec des droits et devoirs)
- Susciter des vocations autres que les métiers consacrés.

## DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DE LA PETITE FILLE ET ACCES A LA PRISE DE DECISION

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/Acteur(trice)s	Période
<p><b>1. Eliminer les violences faites aux femmes.</b></p>	<p>Renforcement du cadre juridique.</p> <p>Plaidoyer et lobbying</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation de tous les acteurs qui interviennent dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes.</li> <li>- Formation en genre de tous les décideurs notamment ceux chargés de l'application des lois</li> <li>- Multiplication des cliniques juridiques.</li> <li>- Assistance judiciaire effective aux femmes victimes de violences.</li> <li>- Vulgarisation des droits des femmes et des petites filles en ce qui concerne la violence</li> <li>- Vulgarisation des moyens d'information par le biais des centres d'écoute et de conseil</li> <li>- Création d'un numéro vert pour les femmes victimes de violences.</li> <li>- Création d'espaces médiatiques</li> <li>- Campagnes d'information et de sensibilisation</li> <li>- Etablissement d'une situation de référence sur les fondements sociologiques des violences faites aux femmes</li> </ul>	<p>MFASSN, ONG, MJ, MINT, MEN, MJS</p> <p>MFASSN, MI, ONG</p> <p>MI, MFASSN, ONG</p> <p>MJ, MFASSN, ONG</p> <p>MFASSN, MJeunesse, ONG, Association de jeunes et de femmes, GPF, Média</p> <p>MFASSN, MCommunication, ONG</p> <p>MFASSN, MCommunication, ONG</p> <p>MFASSN, ONG, GPF, Association de jeunes et de femmes</p> <p>MFASSN</p>	<p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2002</p> <p>2000 - 2002</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2002</p> <p>2000 - 2002</p> <p>2000 - 2001</p>

## DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DE LA PETITE FILLE ET ACCES A LA PRISE DE DECISION

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/Acteur(trice)s	Période
<b>2- Protéger et assister les femmes et les petites filles en situation particulièrement difficile</b>	Accueil, protection et assistance des femmes réfugiées, déplacées, veuves ou orphelines	- Recensement des réfugiées et/ou personnes déplacées	MFASSN, ONG, OIG	2000 - 2001
		- Création de mécanismes de mobilisation des ressources au niveau national et local	MFASSN, Mécènes	2000 - 2001
		- Création de structures d'accueil et d'abris de santé	MFASSN, MSanté, ONG, OIG	2001 - 2002
		- Promotion du retour et de la réinsertion des personnes déplacées	MFASSN, ONG, OIG	2000 - 2002
		- Mise en place de politique et programme assurant une meilleure protection des droits des femmes et des jeunes filles employées de maison	MTravail, MFASSN, MJ, ONG, Associations de jeunes et de femmes	2001 - 2002
		- Prise en charge des employées de maison par la caisse nationale de sécurité sociale	MFASSN, MTravail, Association de jeunes et de femmes, ONG, GPF	2001 - 2002
		- Création de comités d'application et de suivi de la convention n° 138	MFASSN, MTravail, ONG, OIG, Association de jeunes	2000 - 2001
		- Prise des mesures nécessaires pour atteindre l'objectif d'éducation universelle pour tous en particulier la jeune fille	MEN, MFASSN, ONG, Association de jeunes, GPF	2001 - 2002
		- Insertion sociale et professionnelle des handicapées	MFASSN, ONG, MSanté, MTravail, MEN, MJeunesse	2001 - 2002
		- Réinsertion des femmes incarcérées	Mise en place de politiques de réadaptation et de réinsertion post carcérale des détenues	MFASSN, MJustice, MTravail, ONG, GPF, Association de jeunes

## DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DE LA PETITE FILLE ET ACCES A LA PRISE DE DECISION

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/Acteur(trice)s	Période
<b>3- Accroître substantiellement la proportion de femmes occupant des postes de responsabilité à tous les niveaux, dans tous les domaines</b>	Instauration d'un système de quota dans toutes les instances de décision, dans tous les secteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation en leadership féminin</li> <li>- Formation en genre de tous les décideurs</li> <li>- Mise en place avec des antennes régionales et appui au fonctionnement de l'observatoire national de la femme</li> </ul>	<p>MFASSN, MIEN, ONG, Association de jeunes et de femmes, GPF</p> <p>MFASSN, ONG</p> <p>ONG, Société Civile, OIG</p>	<p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p>
		<p>Renforcement du processus de réforme législative et réglementaire pour l'harmonisation de la législation nationale avec les dispositions et instruments juridiques internationaux</p> <p>- Fonctionnement du conseil supérieur de la Fonction publique et le conseil consultatif du travail avec une représentation adéquate des femmes</p> <p>- Recensement des figures de proue et production d'un glossaire dans tous les domaines</p>	<p>MFASSN, MJustice, Parlement, ONG</p>	<p>2000 - 2002</p> <p>2000 - 2001</p>
<b>4- Promouvoir les droits fondamentaux des femmes et des petites filles</b>	Promotion d'un modèle de réussite au féminin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de l'image de la femme dans les manuels scolaires</li> <li>- Elaboration de modules sur le leadership féminin</li> <li>- Elaboration des plans de formation</li> </ul>	<p>MFASSN, ONG, Communicateurs traditionnels, Collectivités locales, Association de jeunes et de femmes</p> <p>MFASSN, MCommunication, GPF, ONG, Parlement, Associations de jeunes et de femmes</p> <p>MFASSN, MIEN, ONG</p> <p>MFASSN, MIEN, GPF, Ass MCommunication, ONG</p> <p>MFASSN, ONG, Association de femmes et de jeunes, GPF</p> <p>MFASSN, ONG, Association de femmes et de jeunes, GPF</p>	<p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2001 - 2002</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p> <p>2000 - 2001</p>
	Renforcement des capacités des femmes en plaidoyer et lobbying	- Formation de formateurs		

**DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES ET DE LA PETITE FILLE  
ET ACCES A LA PRISE DE DECISION**

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/Acteur(trice)s	Période
<b>5- Promouvoir une culture de paix, de tolérance et de sécurité</b>	Plaidoyer et lobbying	- Création d'un cadre de concertation  - Formation, éducation à la non violence et au respect de l'autre notamment pour ceux chargés de la sécurité des citoyens	MFASSN, MINT, MJustice, MForces Armées, ONG, GPF, Ass  MFASSN, MEN, MJeunesse, MJ, MINT, ONG, GPF, Ass	2000 - 2001  2000 - 2001
<b>6- Promouvoir une culture démocratique</b>	Plaidoyer et lobbying	- Formation en éducation civique  - Campagne de sensibilisation	MFASSN, MEN, MJeunesse, ONG, Service Civique National MFASSN, ONG, MINT, MJ, MFA, GPF, Associations MFASSN, ONG, GPF, Ass	2000 - 2001  2000 - 2001

## ATELIER IV. DROITS FONDAMENTAUX ET DROITS ACQUIS DES FEMMES ET DES PETITES FILLES.

### INTRODUCTION :

Le Sénégal depuis son accession à l'indépendance dispose dans sa loi fondamentale de la nation d'égalité de droit sans discrimination de sexe.

La ratification des différents instruments juridiques internationaux protégeant les droits de la femme doit cependant inciter à harmoniser les lois internes afin de pousser à une progression rapide par rapport au besoin de mise à niveau au plan mondial.

### Expériences les plus réussies :

- Groupes de femmes*
- Formation/Alphabétisation des femmes : Activité développée dans les projets comme le PAGPF, PDRH1, PAPA qui ont touché la majorité des femmes à la base tout en renforçant leurs capacités en gestion de projets,
  - Mise en place d'un cadre de concertation des femmes de toutes sensibilités politiques syndicales, de la société civile et de toute confession religieuse (COSEF) avec un esprit qui consiste à renforcer la solidarité féminine au delà des barrières idéologiques et à promouvoir le statut de la femme,
  - Nomination des points focaux en Genre et Développement dans les ministères techniques qui a été facilité par la formation et la sensibilisation en GED des décideurs,
  - Le vote de la loi 9905 du 29 janvier 1999 qui a comblé le vide juridique du Code de procédure Pénale notamment sur la répression du viol, du harcèlement sexuel, des mutilations génitales féminines, des coups et blessures entre conjoints...
  - Prise de conscience et participation effective des femmes à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des politiques de développement telles que: le Plan d'Action National de la Femme, (PANAF, PNAE etc.) le Plan National d'Action pour l'Environnement.
  - Progression de la représentation des femmes dans les instances de prise de décisions (Gouvernement, parlement, Collectivités locales etc.) qui a permis ces dernières d'acquérir de nouvelles responsabilités dans la gestion du pays.
- Accès à l'éducation pour les femmes*

## Expériences les moins réussies

1. Stratégies de vulgarisation, d'information, de communication d'éducation et de sensibilisation en matière de violences faites aux femmes et aux petites filles ainsi que la traduction en langues locales des textes juridiques qui protègent ces dernières.

- Capitalisation et rentabilisation des études menées dues à l'insuffisance des ressources humaines et financières, l'inappropriation par les populations de ces études.

## Recommandations :

1. Application effective des lois protégeant les droits des femmes et de la petite fille,
2. harmonisation effective de la loi interne par rapport à la législation internationale (Code de la famille, Code des obligations Civiles et Commerciales, Code de Travail etc.),
3. Implication effective des femmes dans la diplomatie (gestion et prévention des conflits)
4. Mise en place de stratégies efficaces de sensibilisation des acteurs sociaux y compris religieux et coutumiers sur les questions des droits de la femme et de la petite fille.
5. Instaurer et rendre effectif le système de quota dans toutes les instances de décisions
6. Installation de pouponnières dans les lieux de travail, et de rassemblement
7. Application de la peine maximale pour les auteurs de violences et d'abus sexuels sur les filles mineures
8. Ne jamais prononcer une mesure de grâce pour les auteurs de violence à l'égard des filles mineures.

## Contraintes à lever :

- Pesanteurs socioculturels
- Idéologie patriarcale
- faible pouvoir économique et de décision des femmes
- Ignorance des droits fondamentaux de la femme et de la petite fille
- Déficit de supports d'information et d'éducation relative aux droits de la femme
- Absence de promotion de modèle de femme dans les médias.

Expérience  
autonome  
14 ans ?  
14 ans ?

→ Observations Nalim  
de Faru

→ les  
de la  
au statut  
résolvent

## **Forces :**

- Environnement juridique favorable (niveau national et international)
- Velléité d'auto-organisation et d'auto-prise en charge des femmes à la base
- Volonté politique avérée des décideurs
- Prise de conscience des femmes de leur participation au développement
- Capacité de mobilisation sociale des femmes
- Essor des nouvelles technologies d'Information et de Communication

Objets	Stratégies	Activités	Régionalités	Période
1- Éradiquer les discriminations sexistes	Renforcement du cadre juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation, Information et Éducation des adultes sur la CDE</li> <li>- Création des comités de suivi pour l'application effective des lois.</li> </ul>	MFASSN, ONG, Association de jeunes MFASSN, MT, Embroidery International (ITJ) ONG, CNV, GPF	2000 - 2002
2- Éliminer les violences faites aux petites filles	Lutte contre les mutilations génitales féminines et les abus sexuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgarisation des nouvelles lois (excision, pédopédie, viol, proxénétisme, incest, ...)</li> <li>- Éradication du plan d'action national contre les mutilations génitales féminines</li> <li>- Sensibilisation et vulgarisation des droits de l'enfant</li> <li>- Éducation des parents, de la cellule familiale.</li> </ul>	MFASSN, HURFIC, ONG, OIG MFASSN, ONG, GPF, Parlement	2000 - 2003
3- Éliminer l'exploitation et le commerce de la petite fille	Lutte contre le travail des petites filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des institutions gardiennes communautaires</li> <li>- Formation du personnel adéquat</li> <li>- Encouragement de l'initiative privée</li> <li>- Création de garderies communautaires au niveau des régions défavorisées</li> </ul>	MFASSN, HEN, HURFIC, Hirawa, ONG, GPF MFASSN, HEN, ONG, GPF HEN MFASSN, HEN, OCB	2000 - 2003 2000 - 2003 2000 - 2003 2000 - 2003
4- Maintenir la petite fille dans le système éducatif.	Renforcement du dispositif éducatif.			
5- Éradiquer les disputes entre régions	Réajustement des dispositifs au niveau régional			

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables	Période
1. Éradication de malnutrition chez la petite fille	Lutte contre les faibles albuminaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information, sensibilisation sur la nutrition</li> <li>- Réaction des conditions d'accès <del>à</del> aux produits vivriers</li> <li>- Développement de technologie appropriée pour la transformation des céréales locales et des produits laitiers</li> <li>- Promotion de la culture de produits vivriers</li> </ul>	H Santé, H FASN, CFF, ONG Communautaire, H FAF, H Industrie, H Recrute Scientifique, CFF, ONG	2000-2002 2000-2002 2000-2002
			H Agriculture	2000-2002

## EDUCATION

### INTRODUCTION :

L'éducation, la formation des filles et des femmes un des domaines prioritaires du 2<sup>e</sup> plan national de la femme entre dans le cadre du renforcement des ressources humaines condition essentielle du développement durable.

Malgré des contraintes majeures, économiques, sociales et culturelles, des progrès notables ont été enregistrés depuis 1995.

### I Les Expériences les mieux réussies

#### Préscolaire :

- Le développement de la Petite Enfance à travers*
- ◆ L'implantation de garderies communautaires, éducatives et sanitaires, et contribué : à
  - ◆ L'Allégement des travaux des femmes ;
  - ◆ La prise en compte d'un encadrement éducatif nutritionnel et sanitaire des enfants de 2 à 7 ans,
  - ◆ L'amélioration du taux de Scolarisation des filles, *au niv. local*
  - ◆ Le renforcement de l'expertise locale (formation des auxiliaires de garderie). *à travers le parrainage des parents et le travail local.*

#### Elémentaire :

- ◆ Elaboration du Plan d'Action National en faveur de la scolarisation des filles,
- ◆ Développement d'une stratégie de mobilisation sociale pour améliorer l'accès par la stimulation de la demande et de l'offre d'éducation.

#### Enseignement Technique et Formation Professionnelle

- ◆ Elaboration Plan d'action national pour l'amélioration de l'accès des filles aux filières scientifiques et techniques et à la formation professionnelle,
- ◆ Mise en œuvre du Projet FEMSA (Education féminine en Mathématiques et Sciences en Afrique, initié par le FAWE).

- ◆ Présence des hommes dans la filière de l'économie sociale et familiale,
- ◆ Mise en place de centres d'écoute pour filles en situation difficile et handicapées - CAEDAS –ADDO par le ministère de la santé et le - FNUAP),
- ◆ Instauration d'un gala annuel de l'enfance pour soutenir des structures d'enfants en situation difficile,
- ◆ Le développement de projets intégrant l'alphabétisation fonctionnelle dans le cadre du PAGPF du PAPA - du PDRH et PADF a contribué à réduire le taux d'analphabétisme des femmes de 78,2% en 1995 à 64,3% en 1998.

Développement d'un modèle de système alternatif par des écoles communautaires de base qui prennent en charge les enfants âgés de 9 à 15 ans, utilisant comme médium d'apprentissage les langues nationales.

Après quatre(4) ans de formation ils devront être orientés dans les écoles de formation professionnelle ou dans l'enseignement moyen général.

## II- Les Expériences les moins réussies

L'éducation parentale en vue d'un changement de comportement au niveau de l'éducation intra familiale dans la socialisation des filles et des garçons a été une bonne initiative.

Mais l'absence de programme et d'un cadre non formel n'ont pas permis d'atteindre les objectifs visés.

### L'enseignement élémentaire :

- **Le maintien** des filles dans le système éducatif et l'amélioration de leurs performances ont souffert de l'absence de mesures institutionnelles et d'accompagnement.

L'enseignement préscolaire formel révèle de grandes disparités entre les régions, et ne prend pas en charge toute la population scolarisable 3 à 6 ans.

Au regard de la présente évaluation à mi-parcours ,les points faibles où des contrantes persistent font l'objet du plan d'action pour les deux prochaines années .

<p>Enseignement élémentaire -moyen -secondaire :</p>	<p>les collectivités locales</p>			
<p>Maintenir les filles dans le système scolaire et améliorer leurs performances</p>	<p>- PLAIDOYER - Développement de programme d'IIC - Application de la discrimination positive et de développement de mesures incitatives en faveur des filles</p>	<p>-Organiser des fora et des réunions d'information -Attribuer des bourses et des aides particulièrement aux filles démunies et aux filles handicapées - Doter en fournitures et en matériels scolaires les filles les plus démunies -Implanter ds cantines et des centres d'accueil pour les filles -Prise de l'acte administratif -Diffusion et application du texte</p>	<p>MFASSN, Associations Collectivités locales, ONG</p> <p>Etat- ong - partenaires au développement - Collectivités locales - Mécènes etc</p>	<p>2000-2001</p> <p>2000-2001</p> <p>2000-2001</p>
	<p>-Généralisation du port de l'uniforme et libéralisation du marché</p>		<p>IDEM</p>	<p>2000-2001</p>
	<p>Révision des textes réglementaires sur l'exclusion des filles en grossesse et prise de mesures incitatives à leur égard</p>		<p>IDEM</p> <p>Etat-Autorités académiques</p> <p>Enseignants etc</p> <p>Elèves -Etudiants</p>	<p>2000-2001</p>

Objectifs	Stratégies	Activités	Responsables/ (Acteurs(trices) et bénéficiaires)	Période
<p><b>Education parentale:</b> Eduquer les parents en vue d'un changement de comportements favorables à la socialisation des filles et des garçons</p>	<p><b>-PLAIDOYER</b> -Elaboration d'un programme et d'un plan d'action -Mise en place d'écoles de parents -Mise en place de réseaux de mères éducatrices</p>	<p>Développer des programmes d'IIEC Elaborer un programme et un plan d'action -Créer un cadre d'éducation non formel des parents -Sensibiliser et appuyer les associations de mères éducatrices</p>	<p>Autorités , parents, associations de femmes d'opinion, chefs religieux enseignants collectivités locales MFASSN/MEN/CMDCEBLN Populations –associations –groupements de femmes –collectivités locales</p>	<p>2000-2001 2000-2001</p>
<p><b>Education préscolaire:</b> Renforcer l'éducation préscolaire publique</p>	<p>-Instauration de la polyvalence entre le préscolaire et l'élémentaire Renforcement des garderies communautaires avec les collectivités locales</p>	<p>-Créer au sein des écoles élémentaires des classes préscolaires ; -Renforcer les garderies avec les collectivités locales et les communautés de base dans les dix régions</p>	<p>Etat ,Men ; APE, Syndicats; Populations ; Enfants de 3 à 6ans ; Régions à faible taux</p>	<p>2000-2001 2000-2001</p>